

Diekirch, le 27 avril 2020

Concerne : Stages pratiques en entreprise 2020

Madame, Monsieur,

Vu l'état de pandémie liée au COVID-19 et les restrictions en cours, le Ministère de l'Education nationale a décidé de dispenser tous les élèves de leurs stages pratiques pour cette année scolaire.

Ceci vaut pour tous les élèves de la Formation professionnelle (technicien en hôtellerie, technicien en tourisme, DAP Hôtelier-restaurateur, DAP Restaurateur et DAP Cuisinier) ainsi que pour ceux de l'enseignement secondaire général (4GGH à l'EHTL).

Les élèves en étant dispensés, nous sommes cependant d'avis qu'une expérience pratique, surtout après cette longue période de confinement, apporterait une plus-value indéniable à leur formation.

Par conséquent, si vous souhaitez renforcer votre équipe après l'ouverture du secteur de l'HOESCA en accueillant l'un de nos élèves de la Formation professionnelle qui se présenterait volontairement pour effectuer un stage durant la période allant **du 1er juillet au 14 septembre 2020**, je vous prie de bien vouloir nous communiquer votre décision pour le **16 mai 2020** au plus tard.

Ci-après la démarche proposée en cas de **réponse positive de votre part** :

- 1) le **Bureau des stages** et le **tuteur de stage** se mettent en contact avec **l'élève pour connaître son avis** concernant votre proposition ;
- 2) si l'élève est d'accord, une **nouvelle convention de stage** est alors émise par le Bureau des stages de l'EHTL. Cette convention est régie par les mêmes conditions que celle initialement signée ;
- 3) il n'y aura **pas un minimum** de semaines à prester **ni de rapport/évaluation** à rédiger à la fin du stage. Un **certificat de stage** suffira ;
- 4) la **subvention** mentionnée dans l'Art. 3 de la convention précitée sera également **garantie** comme les années précédentes en fonction du nombre des semaines prestées.

Pour toute question ou information supplémentaire, vous devez vous adresser au Bureau des stages, Madame **Renée Ferring** par courriel : [renee.ferring@education.lu](mailto:renee.ferring@education.lu), par téléphone au **80 87 91 443** ou sur le portable **661 80 87 91**.

D'avance je vous remercie pour votre précieuse coopération et je vous souhaite beaucoup de courage en ces temps difficiles.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Michel LANNERS  
Directeur

